



## VILLE D'ETAMPES

### DECISION DU MAIRE N° VI-DEC-2024- N°014

Accusé de réception en préfecture  
091-219102233-20240207-VI-DEC-2024-014-AU  
Date de télétransmission : 07/02/2024  
Date de réception préfecture : 07/02/2024

**OBJET : Signature d'un contrat de 12 mois pour la location de 2 camions bennes**

Le Maire de la Ville d'Etampes,

**VU** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil municipal la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions,

**VU** l'article L 2122-23 qui en précise les conditions d'exécution,

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 aux termes de laquelle le Conseil municipal a délégué à Monsieur le Maire les pouvoirs lui permettant de régler toutes les affaires énumérées à l'article L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Considérant** que la proposition de Lease § Go pour la location d'une durée de 12 mois de 2 camions bennes correspond à la demande des services municipaux

#### DECIDE

**ARTICLE n°1** : De signer les contrats de location de 2 camions bennes pour une durée de 12 mois avec la société LEASE § GO située 1 rue du Buisson aux Fraises - 91300 MASSY

**ARTICLE n°2** : Le prix de la location mensuelle est de 900€ HT par camion benne, soit par mois pour les deux camions bennes 1800€ HT.

**ARTICLE n° 3**: Les contrats prendront effet pour la période du 1er mars 2024 au 1 avril 2025.

**ARTICLE n°4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification aux personnes intéressées, de sa publication et de sa transmission en préfecture.

**ARTICLE n°5** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Sous-Préfet d'Etampes, publiée au registre des actes administratifs et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur Benoît MONTANIER - Massoutre Location-Concessionnaire AVIS 1 rue du Buisson aux Fraises - 91300 MASSY
- Monsieur le Comptable public responsable de la Trésorerie d'Etampes collectivités.

Fait à Etampes, le - 6 FEV. 2024

Certifié exécutoire, compte tenu de la publication - 7 FEV. 2024

Pour le Maire empêché  
Marie-Claude GIRARDEAU  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

